

COMMENT FACILEMENT METTRE EN PLACE ET AMÉNAGER UNE RUE SCOLAIRE?



Ce guide est à destination des élu·es et des administrations.
Son objectif est de vous aider à créer et aménager des rues
scolaires bon marché et pérennes sur votre territoire.



LES CHERCHEURS D'AIR

PRÉAMBULE

Chères élu·es,

Mettre en place des rues scolaires sur la durée de votre mandat, c'est possible !

Que ce soit au cœur de vos préoccupations depuis longtemps, ou que vous en ayez entendu parler plus récemment, les rues scolaires présentent de nombreux intérêts : vous pouvez contribuer à protéger la santé des enfants, public fragile et sensible à la pollution de l'air, tout en améliorant leur sécurité aux abords de l'école. Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, ces projets peuvent facilement être mis en place au cours de votre mandature et contribuer ainsi positivement à votre bilan politique. Par ailleurs, il existe des subsides pour la mise en œuvre de rues scolaires. Vous avez tout à y gagner.

Le cadre légal offert par le CoBAT permet de mettre en place un aménagement provisoire sans permis pendant une durée maximum de deux ans. Ainsi, lancer le processus et activer la mise en place de rues scolaires, qu'elles soient temporaires (seulement aux heures d'entrée et de sortie des classes) ou permanentes, peut se faire assez rapidement. Cela permettra de récolter des données et des expériences, avant de mettre en place des solutions définitives qualitatives et sur-mesure. Pour ces solutions définitives, certaines peuvent également être installées sans permis, grâce au cadre souple du CoBAT (travaux de minime importance). Un réaménagement complet de la voirie demandera quant à lui une réflexion globale, une demande de permis et des travaux plus importants.

Dans les pages qui suivent, nous avons listé avec l'aide du BRAT, bureau bruxellois spécialisé en aménagement du territoire, une série de solutions faciles à mettre en œuvre.

Nous souhaitons ainsi construire l'image de la rue scolaire comme un outil simple et efficace pour améliorer la qualité de l'air, préserver la santé des enfants, et contribuer à leur sécurité.

Nous espérons sincèrement que ce guide et les solutions présentées ici pourront inspirer votre envie de changement et vous aider dans la mise en place des rues scolaires dont les communes ont tant besoin.

Cordialement,

Les chercheurs d'air



LES CHERCHEURS D'AIR

Chères membres de l'administration,

Aménager des rues scolaires est plus simple qu'il n'y paraît.

Ce guide liste une série de solutions d'aménagements simples, afin de vous faciliter la tâche et vous éviter de vous perdre dans les (très nombreuses) possibilités qui existent. Avec l'aide du BRAT, bureau bruxellois spécialisé en aménagement du territoire, nous avons effectué des recherches et tiré parti des expériences déjà réalisées en Belgique et ailleurs. Ceci nous a permis d'identifier les éléments prioritaires à prévoir, de lister les bonnes pratiques et de compiler des exemples et références concrètes. Nous avons sélectionné uniquement des solutions qui peuvent être mises en place rapidement et à moindre coût. Les réaménagements complets de voiries supposent de prendre en compte d'autres facteurs (gestion de l'eau, de l'îlot de chaleur, localisation au sein des maillages régionaux...), impliquent des procédures plus longues (demandes de permis) et ne sont donc pas l'objet de ce guide.

Différents acteurs sont en mesure de vous aider à créer et mettre en place une rue scolaire :

- Une étude réalisée en 2023 par Les chercheurs d'air a déjà identifié les rues qui ne présentent pas de fortes contraintes à la mise en œuvre d'une rue scolaire. Elle vous permet de concentrer vos efforts sur des projets réalistes et simples ;
- Bruxelles Mobilité propose une méthode pour optimiser la mise en place de rues scolaires, guidant ainsi vos équipes tout au long du processus ;
- Perspective.brussels propose un guide pour l'aménagement des abords d'écoles, donnant des idées, recommandations et bonnes pratiques pour la mise en place des solutions définitives ;
- Dans les pages qui suivent, vous trouverez des liens vers des documents existants et des méthodes qui ont fait leurs preuves, des références de réalisations, des acteur/rices à contacter pour répondre à vos questions. Il y a également des propositions concrètes pour la mise en œuvre, leurs avantages et inconvénients, les budgets à prévoir, des exemples, des astuces ou des points d'attention, etc.

Nous espérons sincèrement que ce guide vous sera utile et restons à votre disposition en cas de besoin.

Cordialement,

Les chercheurs d'air





PRÉAMBULE

2-3



UNE RUE SCOLAIRE

6-9



**SYSTÈMES DE
FERMETURE**

10-15

TABLE DES MATIÈRES



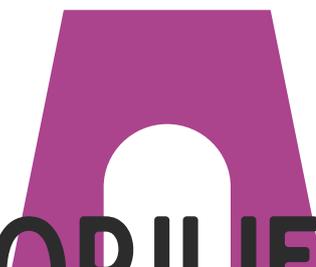
MARQUAGES

16-23



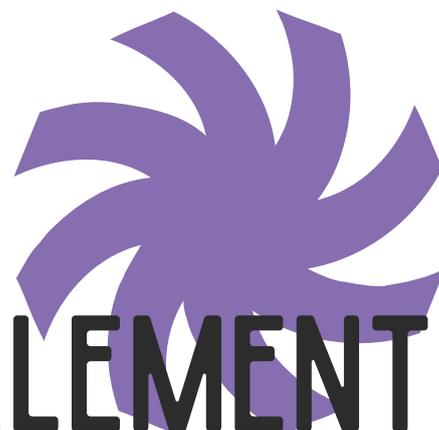
VÉGÉTATION

28-31



MOBILIER

24-27



SIGNALEMENT

32-37



CONCLUSION

38-39

UNE RUE SCOLAIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

La mise en place de rues scolaires est une manière simple et efficace de protéger la santé de nos enfants. La piétonnisation des rues, au moment de l'entrée/sortie des classes ou de façon permanente, améliore significativement la qualité de l'air et diminue les risques d'accidents de la route. Il existe plusieurs types de rues scolaires et leur mise en place peut être rapide et subventionnée.

On différencie deux types de rues scolaires et deux types d'aménagement

Une **rue scolaire** est une rue sur laquelle donne l'entrée d'une école et qui est réservée temporairement ou en permanence aux piéton·nes et cyclistes. La circulation motorisée y est interdite ou conditionnée.

- **Rue scolaire permanente** : rue scolaire réservée aux piéton·nes et cyclistes en permanence (seules les riverain·es possédant un garage, les véhicules de secours, de ramassage, de livraison, etc. peuvent y passer).
- **Rue scolaire temporaire** : rue scolaire réservée aux piéton·nes et cyclistes uniquement aux heures d'entrée et de sortie des classes. Elles sont à mettre en place si la piétonnisation permanente de la rue n'est pas envisageable. Elles sont aménagées de manière légère et demandent généralement plus de main d'œuvre aux heures concernées pour gérer leur fermeture.

Un **aménagement** est une intervention réalisée dans l'espace public afin d'organiser, améliorer et adapter l'environnement aux besoins des usager·ères

- **Aménagement définitif** : intervention pérenne et structurante de l'espace public (suppression de certains emplacements de stationnement, installation de barrières fixes plutôt que mobiles, marquages définitifs, etc.).
- **Aménagement provisoire** : intervention facile et rapide à mettre en place, d'une durée maximum de deux ans, qui vise à tester les usages et à optimiser les aménagements définitifs en fonction.

Il n'y a pas de solution idéale unique, mais il y a une solution pour chaque rue : les choix de la méthode et des aménagements devront être posés en considérant le contexte urbain spécifique de chaque rue scolaire envisagée.

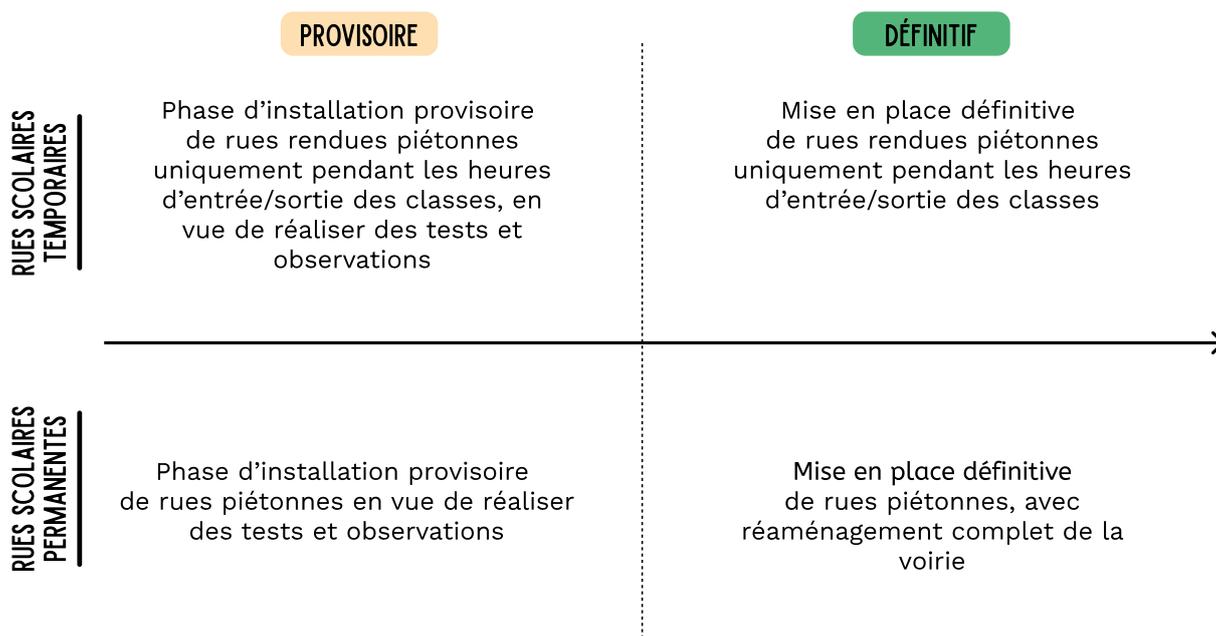
Des besoins différents

Dans le cas d'une rue scolaire permanente, l'aménagement définitif est le **réaménagement complet de la voirie**, qui permettra d'optimiser la rue pour qu'elle réponde aux nombreux rôles attendus d'un espace public urbain (organisation de la voirie comme un espace piéton sans obstacle, accessibilité universelle, réduction de l'effet îlot de chaleur, gestion intégrée des eaux pluviales, positionnement au sein des maillages vert/bleu/gris/noir/ludique/sportif, etc.). Cet aménagement implique néanmoins une procédure plus lourde, avec l'introduction d'une demande de permis auprès d'urban.brussels, et qui sera revue par les administrations compétentes. Dès lors, il sera probablement utile d'être accompagné-e de concepteurs/rices (architectes en interne ou externes), qui pourront s'appuyer [sur le guide pour l'amélioration des abords d'écoles](#) réalisé par Perspective.brussels. Les budgets liés à ce genre de réaménagement sont également plus importants que les solutions apportées dans ce guide (pour un réaménagement complet, il faut compter sur ~ 380€/m² TVAC comprenant 250 € HTVA/m² pour des travaux d'espace public + 10 % de réserve + 14% d'étude (concepteurs/rices) + 21% de TVA) .

[Bruxelles Mobilité](#), ainsi que la [Cémathèque](#) (Wallonie) proposent des boîtes à outils pour la mise en œuvre de rues scolaires, avec des lettres types, manières de communiquer, etc. Il s'agit cependant plutôt d'éléments de méthode que d'une réelle réflexion sur l'aménagement de ces rues.

Le présent guide vise à compléter ces outils existants : donner des références concrètes pour permettre aux communes d'aménager des rues scolaires temporaires, de réaliser des aménagements provisoires pour de futures rues scolaires permanentes, simplement, efficacement et sans accompagnement spécifique. **Les pages suivantes présentent ainsi des solutions testées, approuvées et des recommandations sur cinq éléments prioritaires : des systèmes de fermeture, des marquages au sol, du mobilier urbain, de la végétalisation et de la signalétique.**

Dans un objectif de cohérence et de réalisme, les solutions présentées dans ce guide se focalisent sur du matériel produit sur le territoire belge et avec un impact minime sur l'environnement.



Des liens vers le matériel proposé et les ressources mentionnées tout au long du guide sont rassemblés [dans une liste disponible via ce QRcode.](#)



De nombreuses ressources disponibles

Pour compléter le panel des outils existants, les associations et personnes suivantes sont également mobilisables :

- Les chercheurs d'air : pour des conseils et expertise spécifiques sur les rues scolaires, ainsi que pour la mise en place d'actions pour contribuer à une meilleure qualité de l'air
- Brulocalis : cette association réalise des appels à projets pour obtenir des subsides pour la mise en place de rues scolaires
- Plusieurs associations et programmes ont réalisé des rues (scolaires ou non) fermées temporairement à la circulation, et ont produit de la documentation sur le sujet. N'hésitez pas à aller voir les références inspirantes des associations suivantes, via leurs sites internet :
 - Buumplanters
 - Cultureghem
 - Contrat Ecole
 - Filter café filtré
 - Good Planet
 - Heroes 4 zero
 - La ville aux enfants
 - Less béton
 - Open Streets
 - Playcation

La communication, un élément essentiel

La communication est un élément essentiel dans la réussite de la mise en place d'une rue scolaire. Quelques conseils sont repris ici, mais il existe de la documentation et des ressources à ce propos (cf. boîte à outil de Bruxelles Mobilité) :

- Donner les informations à l'ensemble des personnes concernées par les changements (au format papier, en réunion d'information et sur place) : enseignant·es et membres du personnel de l'école, parents, riverain·es, commerçant·es et fournisseurs ;
- Préciser s'il existe une phase de test et donner la possibilité de s'exprimer suite à cette phase ;
- Prendre en considération les complications relevées par certains de ces publics et voir comment améliorer le projet en fonction.

«Préparer et déposer les enfants à l'école génère souvent du stress, surtout dans un environnement dangereux. La rue scolaire rend le trajet du matin plus sécuritaire, mais aussi plus agréable. Les parents échangent quelques instants, les enfants jouent ensemble.»

*Caroline et Benjamin, parents d'élèves à l'école
Parkschool à Forest*

RECOMMANDATIONS

Comme expliqué précédemment, les recommandations présentées ci-dessous ont pour objectif de couvrir le plus de contextes possibles.

Ces solutions pour l'aménagement de rues scolaires ont été classées en cinq catégories : système de fermeture, marquage au sol, mobilier urbain, végétalisation et signalétique.

Certaines d'entre elles sont adaptables à tous les contextes, alors que d'autres sont à privilégier dans l'une ou l'autre situation spécifique.



SYSTÈMES DE FERMETURE

Principes

Il est important de prévoir des éléments de fermeture, afin de contrôler l'accès à la rue scolaire. Nous proposons deux types de fermeture ci-dessous, avec chacun leurs particularités, avantages et inconvénients.

Les éléments de fermeture :

- Concrétisent le changement de règles de mobilité ;
- Dissuadent les éventuel·les récalcitrant·es ;
- Offrent de la flexibilité car ils sont mouvants.

Solutions suggérées

Les barrières pivotantes

Les barrières mobiles

LES BARRIÈRES PIVOTANTES

€ Prix: Entre 800€ et 2000€

Concrètement

Les barrières pivotantes sont à privilégier car elles nécessitent moins de manutention que des barrières mobiles et facilitent l'usage quotidien.



AVANTAGES

- Peu chères,
- Réelle dissuasion du passage,
- Ne demandent pas de permis pour une rue scolaire temporaire située sur le réseau Auto Quartier au Plan Good Move,
- Possibilité d'y fixer une bannière et/ou de la signalisation,
- Passage des piéton·nes et des vélos mais pas des voitures,
- Possibilité d'installer une barrière unique ou deux barrières opposées, selon la largeur de la voirie
- Résistance dans le temps.



INCONVÉNIENTS

Prend de la place lorsqu'elle est rabattue (attention à ne pas gêner le passage des piéton·nes dans le cas des rues scolaires temporaires).

Le coût varie de 800 à 2 000 € TVAC, selon la longueur de la barrière et si le prix de pose est inclus ou non, dans le cas où la commune ne dispose pas des compétences en interne pour s'en charger. Elles sont disponibles chez [Niezen](#), [SLG](#) ou Wolters Mabeg (sur demande)

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

Les barrières pivotantes sont ancrées dans le sol, mais peuvent être orientées de manière à modifier la circulation dans la rue scolaire :

✿ Dans le cas des rues scolaires temporaires, pour bloquer l'accès aux véhicules à quatre roues et ralentir les scooters et vélos pendant les heures d'entrée/sortie des classes.

✿ Dans le cas des rues scolaires permanentes, pour permettre le passage des riverain·es, livraisons, etc.

Les modèles de barrière à clé universelle triangulaire (DIN 3223) sont les plus simples d'utilisation. Ces clés sont distribuées aux riverain·es, et font partie des clés déjà utilisées par les services de secours, leur permettant d'accéder à tout moment à la rue. Dans le cas des rues scolaires permanentes, les riverain·es et commerçant·es peuvent ouvrir la barrière pour permettre les déménagements, livraisons, etc. D'autres modèles avec cadenas à code ou à clé existent également mais sont plus compliqués à gérer, tant avec les riverain·es qu'avec les services d'urgence.

Dans tous les cas nous conseillons d'installer le même modèle de barrière sur l'ensemble de la commune afin de réaliser des économies d'échelle et d'harmoniser les pratiques.

En termes de placement, les éléments suivants sont à considérer :

- Les modèles présentent des longueurs de 1,5 à 3,5m pour s'adapter au mieux à la largeur de la voirie concernée.
- Le placement de la barrière ne devra pas entraver la circulation piétonne, qu'elle soit ouverte ou fermée.
- La localisation de la barrière influencera la possibilité de stationner à l'entrée de la rue. Il est conseillé de la placer au tout début de la rue, avant le passage piéton, pour que les voitures ne se garent pas sur ce dernier.
- Les barrières proposées pivotent à 360°, permettant d'optimiser la position rabattue et de s'adapter aux différentes configurations des carrefours.
- Lorsque la rue le permet (largeur, carrefour...), il est préférable d'installer deux barrières opposées, en chicane (écartées d'1,6 m à 2 m). Cela permet un passage confortable pour les vélos et vélos-cargos tout en empêchant le passage droit et direct. La vitesse des éventuels scooters ou vélos de transit est donc diminuée lorsque la barrière est fermée, ce qui augmente la sécurité des piéton·nes, en particulier des enfants, dans la rue.



Crédits: Les chercheurs d'air

LES BARRIÈRES MOBILES

€ Prix: Entre 100€ et 320€

Concrètement

Ce type de barrière n'est pas recommandé (voir inconvénients ci-dessous). Il peut toutefois être utile pour le lancement très rapide d'une rue scolaire, en attendant l'installation de barrières pivotantes.



AVANTAGES

- Très peu chères,
- Ne demandent pas de permis,
- Possibilité d'y fixer une bannière/de la signalisation



INCONVÉNIENTS

- Placement et rapatriement des barrières 2x/j,
- Besoin d'espace de rangement/stockage hors des heures d'usage,
- Nécessite des consignes spécifiques pour le placement (pour laisser le passage libre des vélos par exemple),
- Faible visibilité,
- Très peu de résistance en cas de choc (même minime) avec un véhicule,
- Vol facile,
- Faciles à déplacer (les automobilistes sont tentés de négocier, voire de forcer leur passage).

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- Rue scolaire permanente provisoire
- Rue scolaire permanente définitive

Les barrières mobiles sont des barrières déplaçables, qui sont posées manuellement aux extrémités de la rue scolaire, lors des périodes de fermeture à la circulation motorisée. Le reste du temps, les barrières sont rangées pour ne pas encombrer l'espace public.

Les deux modèles préconisés sont les suivants:

BARRIÈRE EXTENSIBLE

- Prix : 160 à 320 € TVAC
- Disponible par exemple chez SETON et chez SLG
- Avantage spécifique : prend peu de place en étant rabattue

BARRIÈRE VAUBAN/NADAR

- Prix : 100 à 250 € TVA
- Disponible en acier ou plastique coloré chez SETON ou chez SLG



Crédits: Christian Fürthner, Mobilitätsagentur Wien

REMARQUES ET CONSEILS

Il est conseillé de commander plusieurs exemplaires du modèle de barrière choisi, car des dégradations sont généralement attendues.

L'implication de gardien·nes de la paix ou autres bénévoles est nécessaire pour accompagner le changement en étant présent·es aux entrées de la rue. Il est par ailleurs conseillé que la police locale assure une présence durant les premières semaines de la mise en place de la rue scolaire : elle dispose de plus d'autorité et peut également donner des contraventions le cas échéant (passage abusif, stationnement à l'entrée de la rue, etc.). Un accompagnement par la police dans les premiers temps aide grandement à faire respecter la nouvelle rue scolaire.

Dans le cas d'une rue scolaire temporaire, la gestion de la fermeture des barrières est un élément important. Elle peut être organisée en association avec l'école, qui dispose parfois d'un pool de parents bénévoles ou d'employé·es. Mais la gestion est chronophage et énergivore quel que soit l'acteur en charge : changements de personnes, maladies, imprévus... La commune peut affecter elle-même des gardien·nes de la paix pour la gestion des barrières, comme elle le fait parfois pour la sécurisation des passages piétons. Dans l'ensemble, le fait de développer une rue scolaire permanente facilite cette gestion par rapport à une rue scolaire temporaire car les barrières ne doivent plus être gérées quotidiennement.

En termes de dispositifs, il existe également la possibilité de fermer les rues scolaires à l'aide de bornes rétractables, de potelets rabattables, de barrière dépliantes Octopus ou encore de barrières levantes. L'expérience des communes qui les ont utilisées montre néanmoins que ces solutions présentent de gros inconvénients (coût, gestion, sécurité, difficulté de manœuvre, fragilité) donc nous les déconseillons fortement.





02

MARQUAGES

Principes

Le marquage est une solution ludique pour indiquer à l'utilisateur le fait qu'il ou elle se trouve dans une rue scolaire.

Dans le cas de la rue scolaire temporaire, il est cependant important que les espaces piétons ne se confondent pas avec les espaces de circulation automobile, hors période de fermeture de la rue. Le marquage doit donc être réalisé au niveau des passages piétons et sur les espaces piétons de la voirie (trottoirs et oreilles de trottoirs, parvis devant l'entrée de l'école, murs...). Il en va de la sécurité des enfants.

À l'inverse, dans le cas de la rue scolaire permanente, le marquage est une solution ludique pour indiquer que la voirie est entièrement piétonne. Il permet d'estomper l'héritage routier encore présent dans l'aménagement de la voirie : bordures de trottoirs, caniveaux marquant la chaussée, etc.

Dans les deux cas, le marquage peut être soit provisoire, en lien avec le lancement de la rue scolaire ou des événements ponctuels, soit définitif, pour une décoration et une réorganisation durable de la rue.

Solutions suggérées

L'animation des passages piétons

Marquage routier détourné

Marquage thermocollé

Mobilisation des autres espaces piétons

Peinture à la craie

Clean tag

L'ANIMATION DES PASSAGES PIÉTONS

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

- Où ? — au minimum à l'entrée et à la sortie de la rue, ainsi qu'aux abords de l'entrée de l'école, sur la chaussée au niveau du parvis.
- Comment ? — avec des peintures colorées ou du marquage blanc routier classique pour étendre, détourner, animer le passage piéton.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- Rue scolaire permanente provisoire
- Rue scolaire permanente définitive

L'animation du passage piéton consiste à y ajouter des couleurs ou à en modifier les formes classiques. Cela permet d'une part que l'automobiliste comprenne qu'il ou elle roule dans une rue scolaire, et d'autre part, que les enfants se réapproprient l'espace.



Crédits: Design Soda

MARQUAGE ROUTIER DÉTOURNÉ

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

L'exemple ci-contre montre comment mobiliser cet outil au mieux.

Ce marquage vise à animer l'ensemble de la chaussée et à atténuer la distinction entre les anciens espaces roulables et les nouveaux espaces piétons. Il permet de comprendre et de visualiser que l'ensemble de la rue, même si elle n'est pas encore réaménagée, est dévolue aux piéton·nes et aux cyclistes. Pour ce faire, il est conseillé de réaliser des marquages sur l'ensemble de la voirie pour réduire au maximum les limites entre les trottoirs et la chaussée (surtout quand des bordures sont encore existantes) et ainsi favoriser l'appropriation par les piéton·nes.

Les marquages routiers (passages piétons, lignes blanches, etc.), sont un bon moyen pour réaliser un marquage ludique à moindre frais si la Commune s'en charge via un service interne.



Crédits: Maria Gozales, Superkilen Park, Copenhagen

Adapté pour:

- Rue scolaire temporaire provisoire
- Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

MARQUAGE THERMO- COLLÉ

€ Prix: Entre 500€ et 4000€

Concrètement

Il existe des catalogues, par exemple chez [Eduplay](#), avec des petits jeux de type marelles, labyrinthes, escargots, éléments de parcours, etc.

Pour des éléments du catalogue, les prix varient entre 500 € et 4000€ TVAC, installation comprise. Pour des éléments sur demande, les prix se font plutôt au m² :

- Marquages thermocollés préformés par le fabricant : 180 €/m² TVAC
- Parcours sensoriels formés à la découpe sur place : 70 €/m² TVAC
- Parcours vélo formés à la découpe sur place : 35 €/m² TVAC

Les grands aplats en marquages thermocollés ne résistent pas bien dans le temps et ont tendance à craqueler rapidement ou à accuser les marques salissantes. Il est donc conseillé de préférer des traits et éléments ponctuels.

Dans les rues scolaires temporaires, les marquages qui incitent aux jeux doivent être placés sur une zone toujours piétonne (trottoir et oreilles de trottoirs par exemple), à distance de la partie roulable de la voirie. Dans les rues scolaires permanentes, toute la voirie peut être utilisée.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

Il s'agit des mêmes marquages ludiques qui sont parfois présents sur des places ou dans des cours d'école. Ils incitent les enfants à utiliser les zones piétonnes de la rue pour y jouer.



Crédits: Designs & Lines

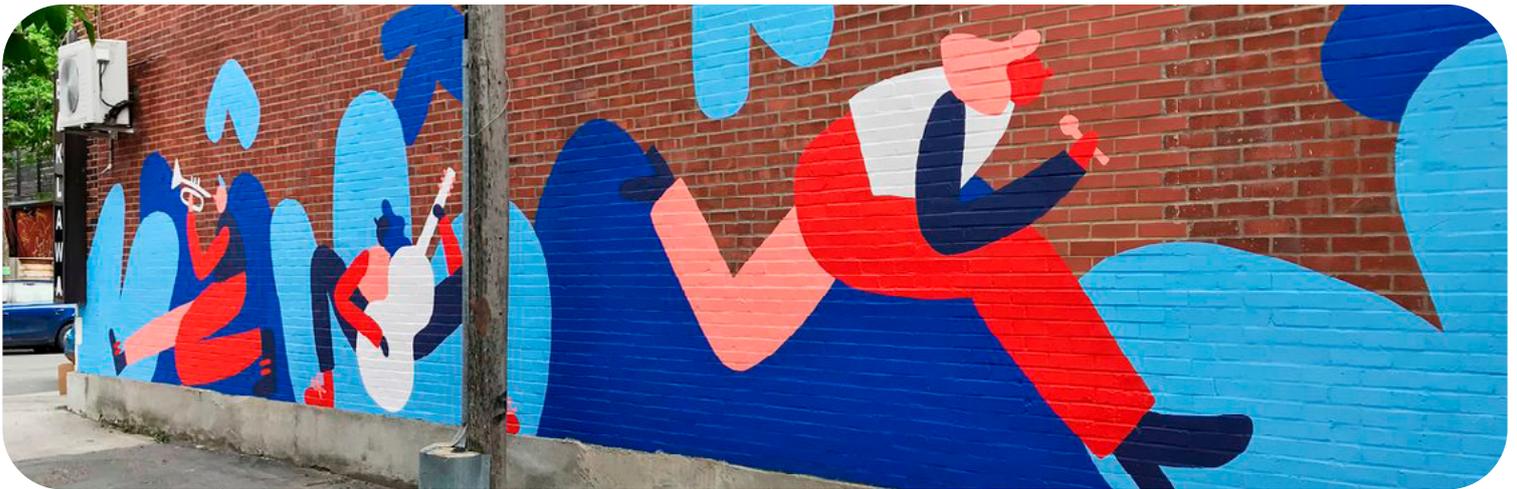
MOBILISATION DES AUTRES ESPACES PIÉTONS

L'ensemble des espaces piétons et du mobilier peut être utilisé pour créer une ambiance ludique et apaisée dans la rue. Cela permet de signifier tant aux automobilistes qu'aux cyclistes et piéton·nes que l'on se trouve dans une rue scolaire.

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

- ✿ Quoi ? — Décorer les trottoirs, potelets, barrières, poubelles, bancs, etc. Les murs de l'école ou autres murs aveugles de la rue peuvent également être utilisés.
- ✿ Comment ? — peinture, réalisation par les élèves dans le cadre d'un projet pédagogique, appel à des artistes (via les associations locales Urbana ou Propaganza, par exemple, ou à une échelle internationale la Fondation Bloomberg et son Asphalt Art Initiative)



Crédits: Cécile Gariepy, Montréal

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

PEINTURE À LA CRAIE

La peinture à base de craie permet de donner temporairement de la couleur à votre rue scolaire, tout en limitant son impact sur l'environnement.

€ Prix: 70€/25m²

Concrètement

L'achat de peinture à la craie permet de faire réaliser les marquages par les services communaux, de faire appel à une association/artiste pour la réalisation, et/ou de travailler avec une société pour réaliser un pochoir réutilisable (voir clean tag ci-dessous).

La durée de vie de ce type de marquage est de 6 à 8 semaines selon les conditions météorologiques et l'intensité de passage. C'est une façon simple, ludique et colorée de marquer le lancement d'une rue scolaire.

Les marquages, pochoirs, peintures, etc. peuvent être réalisés en collaboration avec les écoles, dans le cadre d'un projet pédagogique : les enfants peuvent décorer eux-mêmes la rue et ainsi s'approprier ce nouvel espace.



Crédits: Filter Café Filtré (Photo Ivan Put et Tim Dirven), Molenbeek

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- Rue scolaire permanente définitive

LE CLEAN TAG

€ Prix: Entre 350€ et 1150€

Concrètement

Les pochoirs en aluminium, 100% recyclables, peuvent être réalisés par des entreprises locales telles que [ecostreet communication](#) ou [h-tag](#). La dimension des pochoirs est généralement de maximum 1,5 m sur 3 m et ils peuvent être combinés pour offrir des superficies « marquées » plus grandes. Le prix de réalisation d'un pochoir de 1,4 m sur 1,4 m est de 333 € TVAC, auquel il faut rajouter la livraison.

Le marquage dans la rue, grâce à un nettoyeur haute pression, peut être effectué en interne ou par les entreprises de production de pochoirs. Si les services communaux sont en charge du nettoyage à haute pression, il est conseillé qu'ils utilisent de l'eau de pluie/de récupération, pour ne pas gaspiller l'eau de ville. Si la commune fait appel à des sociétés de pochoirs pour réaliser le marquage (par nettoyeur haute pression), le prix se calcule sur base du nombre d'occurrence du marquage (55,3€TVAC/unité avec un minimum de 20, soit 1107€ TVAC auxquels il faut rajouter les frais kilométriques).

Pour optimiser l'usage des pochoirs, il est conseillé de réaliser des formes/indications générales et non liées à une rue spécifique, afin de pouvoir réutiliser le pochoir dans d'autres espaces (rues scolaires, places, trottoirs devant les bibliothèques, centres sportifs, etc.).

La durée de vie de ce marquage est de 4 à 6 semaines. Les pochoirs peuvent également être utilisés sur les murs pour une plus longue tenue. Ce type de marquage permettra par exemple de marquer le lancement de la rue scolaire.

Le clean tag consiste à nettoyer une zone sur base d'un pochoir, et donc d'utiliser la « saleté » comme toile de fond.



Crédits: Paul «Moose» Curtis (photo : Lisa Mullerauh), San Francisco

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- Rue scolaire permanente définitive

03

MOBILIER

Principes

Le mobilier, qu'il soit installé provisoirement ou définitivement, permet d'offrir d'autres usages à une rue que la circulation : repos, création de lien, détente, jeu, etc.

De nombreuses solutions techniques existent, certaines standards et d'autres très créatives. Elles peuvent s'adapter au contexte et aux besoins de la zone à aménager, pour offrir l'environnement le plus agréable possible.

Solutions suggérées

Mobilier ludique

Mobilier standard

MOBILIER LUDIQUE

€ Prix: Entre 200€ et 9800€

Concrètement

On trouve de nombreux exemples d'éléments ludiques sur les sites de constructeurs spécialisés dans les aménagements de cours de récréation. Voici des ordres de grandeur de prix :

- Parcours d'équilibre : de 200 à 9 800 € TVAC
- Modules de jeux : de 300 à 4 000 € TVAC
- Mobilier extérieur : de 300 à 1 700 € TVAC
- Jeux créatifs : de 60 à 2 300 € TVAC

Concernant le mobilier pour usager/ères à roues et roulettes, il existe de petits modules à fixer simplement dans le sol (éléments Velomaster), dont le prix d'achat varie de 1 300 € à 5 000 € TVAC (hors livraison). Ces installations peuvent également être louées pour 6 500 € TVAC par mois (transport et installation comprise). Pour utiliser au mieux ces modules, Ride Your Future propose en outre des animations, et peut prêter des vélos, casques, etc.

Assurer une diversité d'activités ludiques permet de garantir également une mixité d'usages et de publics : il est préférable que l'espace ne soit pas entièrement dévolu à un seul type d'activité.

Installer des éléments générant des risques de chutes de moins de 60 cm de hauteur ne sera pas considéré comme une aire de jeu, et cela évite de devoir respecter les normes d'amortissement du sol.

La sélection d'éléments faciles à fixer et à enlever favorise leur réutilisation, soit dans le projet final, soit dans d'autres rues.

Selon l'espace disponible (largeur des trottoirs ou ensemble de la voirie), des éléments de jeu et de psychomotricité peuvent agrémenter la rue ou les abords de l'école : rondins verticaux, éléments en bois (souches, futs, etc.), rampes de vélo ou de skateboard, etc.



Crédits: Filter Café Filtré Atelier (photo Ivan Put et Tim Dirven)

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

MOBILIER STANDARD

€ Prix: /

Concrètement

La pose d'un ou plusieurs bancs permet aux d'accompagnant-es d'attendre avec un minimum de confort. La pose d'arceaux vélo et vélo-cargo permet aux accompagnant-es de stationner à court terme sans encombrer l'espace public.

L'installation d'un auvent, de fontaines à eau, voire de brumisateurs, permet d'augmenter le confort de la zone d'attente et l'appropriation du lieu par les enfants et adultes le fréquentant.

Si l'usage de barrières de protection et de poubelles à l'entrée de l'école est devenu un standard, les abords d'écoles ne possèdent pas tous un mobilier accueillant pour les enfants et les adultes qui les accompagnent.



Crédits: School Concept

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive



VÉGÉTALISATION

Principes

La végétalisation de la rue scolaire est bénéfique à de nombreux égards, à petite et plus grande échelle, et bénéficie également aux habitant·es de la rue :

- ✿ Création d'îlots de fraîcheur
- ✿ Soutien de la biodiversité
- ✿ Qualité du cadre de vie
- ✿ Amélioration de la qualité de l'air à l'échelle très locale

La nature peut par ailleurs faire office de matériel didactique : l'aspect pédagogique de la végétation est ludique du fait de son évolution au long de l'année (changement de couleur, perte des feuilles...), et peut servir de base pour des apprentissages scolaires. Ainsi, choisissez si possible des espèces qui marquent fort les saisons : assortiment d'arbres ou arbustes à feuillage caduc, persistant et marcescent, essences dont les couleurs sont chatoyantes, etc. Les espèces à fruits ou mellifères peuvent aussi être intéressantes d'un point de vue éducatif (observation du développement des fruits ou de la pollinisation, place des fruits dans l'alimentation, etc.). On veillera à ce que les espèces choisies ne nécessitent pas d'arrosage trop fréquent et ne soient pas [toxiques](#).

Réalisez des aménagements avec des plantes indigènes et résistantes au stress (hydrique, piétinement, etc.). Pour sélectionner les espèces à planter, une [fiche](#) de Bruxelles Environnement détaille les intérêts et points d'attention pour chacune d'entre elles. Quelques propositions sont faites dans les points ci-dessous pour limiter vos recherches. Pour diminuer les coûts, la pépinière communale peut être mobilisée pour l'approvisionnement des plantes choisies.

Si la gestion de la végétation est laissée à l'école, il est probable que la commune doive s'en occuper pendant les périodes de vacances scolaires, notamment en été lorsque les besoins sont les plus importants (arrosage, récolte des fruits ou gestion des fruits décomposés par exemple).

Solutions suggérées

Végétation en pleine terre

Végétation en bacs

VÉGÉTATION EN PLEINE TERRE

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

Végétation grimpante en façade

Sans grands travaux ni grands frais, la mobilisation des murs permet de donner un cadre verdoyant à la rue scolaire. Le cas échéant, les murs de l'école peuvent être végétalisés, mais il est également possible de mobiliser les riverain·es pour accroître la présence végétale de la rue.

En pratique, ces espèces indigènes sont favorables pour l'usage grimpant, sans endommager les murs :

- **L'hortensia grimpant** (*Hydrangea petiolaris*) : plante esthétique aux fleurs nectarifères, elle peut également fournir des abris pour accueillir l'avifaune.
- **La vigne commune** (*Vitis vinifera*) : feuillage persistant en automne et de belle coloration, fleurs nectarifères.
- **La passiflore bleue** (*Passiflora caerulea*) : espèce rustique supportant bien le froid (- 10°C), aux belles fleurs ornementales (floraison de juin à octobre), et dont le feuillage est semi-persistant en hiver.

Pour mobiliser les riverain·es, un toutes-boîtes explicatif peut être distribué pour l'ensemble des logements de la rue, expliquant les éléments pratiques (espèces à recommander, avec avantages et inconvénients, taille de la fosse à préconiser, formulaire ou autres processus à entreprendre pour obtenir l'accord de la commune le cas échéant, existence de primes communales pour ces installations, etc.). Les services communaux peuvent également proposer un jour d'intervention pour l'enlèvement du revêtement du trottoir, voire le placement d'un dispositif de protection du pied des plantes : éviter cette tâche facilitera la participation des citoyen·es dans le projet.

Végétation en fosses et parterres

La végétation peut être plantée en fosses ou parterres plus larges, au minimum pour formaliser un parvis à l'entrée de l'école, et aux entrées/sorties de la rue pour développer un effet de porte.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

L'installation de végétation au sol offre des possibilités d'aménagement presque illimitées et permet, parfois très facilement, de transformer l'espace et d'améliorer le ressenti de minéralisation. Ce type d'aménagement requiert peu d'entretien au quotidien, nécessitant généralement peu ou pas d'arrosage.

Dans le cas de plantations d'arbres, les fosses doivent présenter un minimum de 3,5 m³ avec une zone perméable de 2,25 m² minimum (soit un carré d'1,5 m de côté). Les réseaux d'utilité publique doivent être situés à minimum 1,75 m de l'axe du tronc.

Les installations de fosses végétalisées sont dispensées de permis, pour autant qu'elles ne dérogent à aucun PPAS ou règlement d'urbanisme, et qu'elles laissent suffisamment de place pour la circulation des piéton·es.

Voici une sélection de quelques essences indigènes que l'on peut planter en fosse en milieu urbain, selon leur taille :

Taille inférieure à 5-6 m :

- **Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*) : jeunes rameaux rouge vif, offre également une source de nourriture aux oiseaux grâce à ses fruits.
- **Fusain d'Europe** (*Euonymus europaeus*) : jolis fruits colorés en automne, source importante de nourriture pour les oiseaux.
- **Noisetier** (*Corylus avellana*) : arbuste très ramifié à la base, au développement vigoureux et dont les fruits sont appréciés.
- **Viorne obier** (*Viburnum opulus*) : floraison esthétique (mai-juin), et offre des fruits en hiver.

Taille supérieure à 5-6 m :

- **Érable champêtre** (*Acer campestre*) : arbre de taille modeste (10-15 m) au beau feuillage ornemental en automne. Rustique, ses fleurs sont également très mellifères et donc favorables à la biodiversité.
- **Merisier** (*Prunus avium*) : le « cerisier sauvage ». Il offre une belle floraison en avril et possède des fleurs mellifères.
- **Tilleul à grandes ou à petites feuilles** (*Tilia platyphyllos* ou *cordata*) : grands arbres aux fleurs mellifères et odorantes en juin, à croissance rapide pendant les premières années.

Les pieds des végétaux doivent être protégés du piétinement pour assurer leur survie et de bonnes conditions de développement. Veillez également à les protéger des voitures (parking sauvage, manœuvres, etc.).

Par ailleurs, afin de limiter les besoins en arrosage et contribuer à la gestion locale des eaux pluviales, il est pertinent qu'une bordure n'empêche pas la collecte d'eau dans le sol. Il est donc important de placer les fosses à même le sol ou de les entourer de bordures permettant la collecte d'eau. La gestion de l'eau peut également être mise en valeur visuellement, dans un objectif pédagogique.

VÉGÉTATION EN BACS

€ Prix: Entre 250€ et 900€

Concrètement

La végétalisation peut se faire à l'aide de différents types de bacs. Le format et la matière de ceux-ci sont choisis en fonction du contexte, du budget et de l'espace disponible. Ils peuvent également être construits sur mesure en partenariat avec les riverain·es, en projet pédagogique ou avec le support d'une association. Ils peuvent également être issus de filière de récupération et réemploi (conteneurs par exemple).

Les bacs en acier Corten sont avantageux par rapport à leur durée de vie et nécessitent peu d'entretien. Par exemple chez [Kor-X](#), ou [Chassart](#), qui proposent des modules aux dimensions fixes (150 à 800 € TVAC pour des bacs de 50x50 cm à 150x150 cm ; comptez une centaine d'euros TVAC supplémentaires pour la livraison) ou sur mesure à la demande (comme par exemple chez Kubik).

Nous conseillons de remplir les bacs en appliquant des principes de [permaculture](#), à l'aide de déchets de gestion d'espaces verts communaux, afin qu'ils soient auto-fertiles et qu'ils nécessitent moins d'arrosage (meilleure rétention de l'eau pluviale). Ce substrat pourra être réutilisé lors des aménagements définitifs.

Si certains arbres se prêtent à la plantation en bac, leur développement restera limité. On privilégiera donc des arbres à croissance lente, peu exigeants, ou à petit développement (arbrisseaux). Parmi les espèces adaptées pour les bacs de plantation, on peut citer les suivantes :

- **Bouleau blanc** (*Betula verrucosa* ou *pendula*) : arbre très rustique, résistant aussi bien au froid intense qu'à de petits épisodes de sécheresse. Belle coloration du feuillage en automne.
- **Charme commun** (*Carpinus betulus*) : arbre peu exigeant, au feuillage marcescent. Taille nécessaire pour conserver un port harmonieux.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
Rue scolaire permanente définitive

Cette solution peut être mise en place dans le cas de projets provisoires en attendant un réaménagement définitif de la voirie. Elle n'est cependant pas à favoriser dans l'absolu car les plantes hors sol ne poussent pas dans des conditions de développement optimales. Elles nécessitent par ailleurs un arrosage régulier puisqu'elles ne bénéficient pas des ressources disponibles en sous-sol. La végétalisation à l'aide d'installations hors sol présente comme principal atout sa simplicité de mise en place à moindre coût.

- **Poirier commun** (*Pyrus communis*) : sous leur forme naine (1,5 m pour un sujet de 6 ans environ), les poiriers se prêtent bien à la culture en bac. Leurs fruits sont de taille normale. Belle floraison (avril-mai)
- **Pommier sauvage** (*Malus sylvestris*) : idem poirier.



Crédits: Inhabitat



SIGNALEMENT

Principes

Une bonne signalétique, grâce à la mise en place d'éléments de signallement adaptés, permet d'assurer la visibilité de la rue scolaire, diminuant le risque d'accident et les éventuelles tensions liées à sa mise en place.

Solutions suggérées

Signalétique de base

Bande pavée

alentours et rue même

PANNEAU C3

ZONE DE REN-

CONTRES ET

PARVIS

€ Prix: /

Concrètement

Les panneaux peuvent être accrochés sur la barrière de fermeture, qu'elle soit fixe ou mobile, ou sur un poteau. Dans ce cas, veillez à ne pas multiplier le nombre de poteaux, qui sont des entraves au déplacement piéton. Placez le panneau sur un support existant. Il est également conseillé d'éviter la multiplication de poteaux et autres équipements urbains au niveau du parvis de l'école pour garder l'espace libre au maximum.

Une possibilité supplémentaire est d'attribuer le statut de « zone de rencontre » à la rue scolaire, donnant la priorité aux piéton·nes à toute heure et limitant la vitesse des véhicules à 20km/h.

Par ailleurs, la mise en place d'une zone de parvis où le stationnement est interdit autour de l'entrée de l'école, des deux côtés de la voirie, permet de dégager de l'espace pour inciter les enfants à l'utiliser lors de la piétonnisation temporaire de la rue.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- Rue scolaire permanente provisoire
- Rue scolaire permanente définitive

La base légale pour le signalement des rues scolaires temporaires est l'affichage d'un panneau C3 avec mention « rue scolaire » à l'entrée de la rue.

BANDE PAVÉE À L'ENTRÉE DE LA RUE

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

L'entrée dans une rue scolaire peut être rappelée physiquement par une bande pavée, de 3 ou 4 pavés d'épaisseur, installée sur toute la largeur de la chaussée. L'installation d'une telle bande est facile. Elle peut être réalisée par le service travaux de la commune, sans budget spécifique ni commande de matériaux (récupération), et ne requiert pas de permis.

Adapté pour:

- ✓ Rue scolaire temporaire provisoire
- ✓ Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

Marqueur sensoriel et/ou sonore pour les différents usagers/ères de la route, la bande pavée permet d'attirer l'attention et la vigilance des automobilistes, cyclistes et piéton·nes.



Crédits: Behzad Ghaffarian - Unsplash

ALENTOURS ET RUE MÊME

€ Prix: Ressources communales

Concrètement

Dans la rue scolaire permanente même, il est conseillé d'enlever toute la signalétique et les éléments de vocabulaire routiers tels que les panneaux, potelets, barrières, lignes blanches délimitant le stationnement, etc. Cela permet de rapidement donner l'information visuelle aux usagers/ères qu'ils et elles se trouvent dans une zone piétonne, même si les bordures de trottoir marquent toujours une différence avec la chaussée.

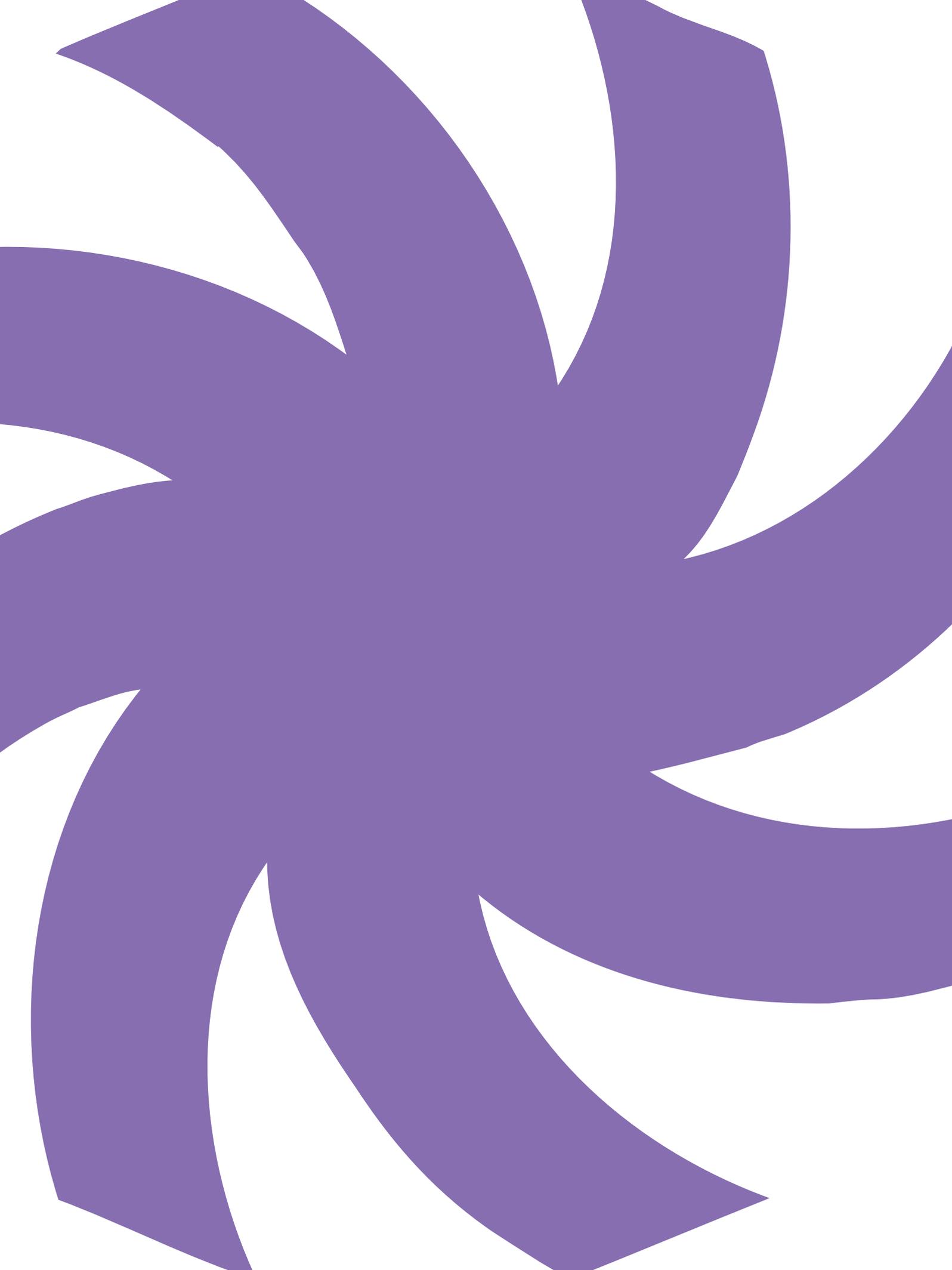
Dans le cas d'une rue scolaire permanente, il est indispensable de notifier, depuis les rues adjacentes, le fait que la rue est inaccessible aux véhicules motorisés : panneaux de sens interdit, interdiction de tourner à droite/gauche, etc. Si des changements de sens de circulation doivent avoir lieu dans le quartier, une étude de mobilité peut être nécessaire, et les panneaux à changer peuvent l'être dans une zone plus ou moins large autour de la rue.

Si cela est nécessaire pour assurer la sécurité des piéton·nes, il peut être utile de créer un Kiss & Ride dans les rues adjacentes aux entrées/sorties de la rue scolaire. Cela permettra d'éviter que les parents ne stationnent, même temporairement, à l'entrée de la rue, entravant le déplacement des piéton·nes et des vélos. Néanmoins, cette option n'est pas à privilégier : la rue scolaire a également pour objectif de faire évoluer les habitudes et de réduire les déplacements en voiture.

Adapté pour:

- Rue scolaire temporaire provisoire
- Rue scolaire temporaire définitive
- ✓ Rue scolaire permanente provisoire
- ✓ Rue scolaire permanente définitive

Le cas spécifique de la rue scolaire permanente implique une adaptation de la signalisation aux alentours de la rue et la disparition de la signalisation dans la rue en elle-même.



CONCLUSION

Nous espérons que les solutions présentées vous aideront à mettre en place des rues scolaires agréables dans votre commune au cours du mandat qui débute.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information et vous rappelons quelques principes clés :

1

Nous avons déjà identifié [une série de rues facilement transformables](#) en rues scolaires. Nous vous conseillons de les considérer en priorité.

2

Pour la mise en place d'une rue scolaire, il n'y a pas une solution idéale unique, mais il y a toujours une solution ! Chaque rue présente ses avantages et enjeux spécifiques qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la solution.

3

Les solutions provisoires peuvent d'une part aider la population à s'habituer à une nouvelle normalité, et d'autre part permettre d'optimiser les solutions définitives (test des usages, etc.). Il est néanmoins important que les aménagements, même provisoires, soient de qualité et montrent une volonté de créer un projet pérenne.



4

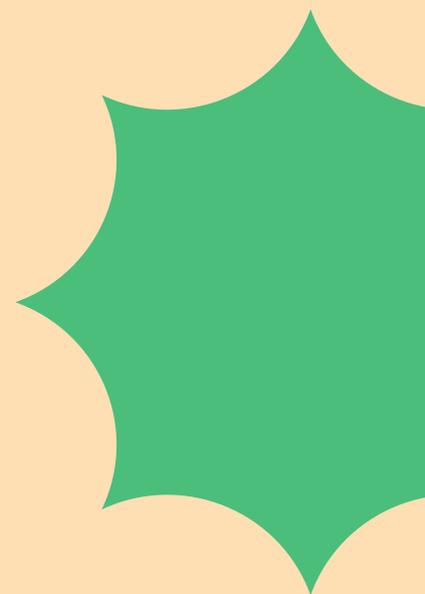
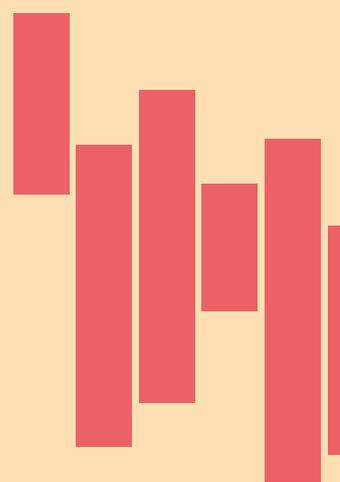
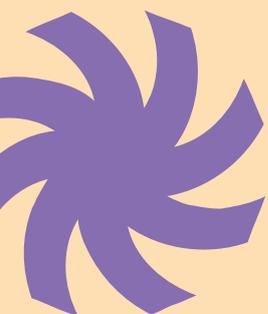
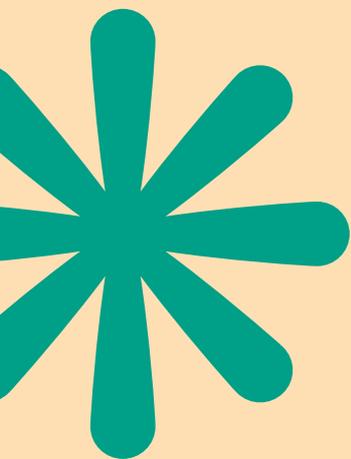
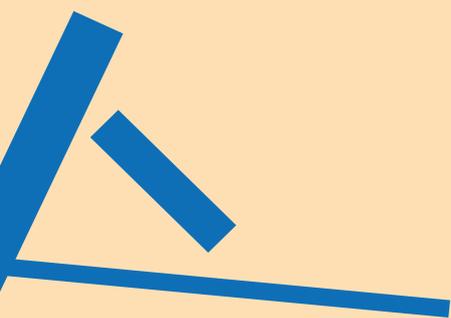
Le processus, tant en phase provisoire que pour l'aménagement définitif, doit prévoir une implication des différent·es acteurs/rices dans les discussions (écoles, éventuelles associations impliquées, riverain·es, parents) ainsi qu'un phasage des travaux tenant compte des contraintes de chacune.

5

De nombreuses solutions proposées dans ce guide, faciles à mettre en place et peu chères, ne s'appliquent pas qu'aux aménagements temporaires mais peuvent également servir pour certains aménagements définitifs. Il est donc possible de mettre en œuvre des rues scolaires définitives assez facilement et pour un coût limité !

Liens utiles





Les chercheurs d'air
Rue d'Edimbourg 26
1050 Ixelles
<https://www.leschercheursdair.be/>



LES CHERCHEURS D'AIR